

*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE*

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 12  
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le 5 mai à 14h30**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en audioconférence.**

**Date de convocation : 23 avril 2020**

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- DERVILLE- GOT – GUILLEN - PIASECKI.  
MM CORSAN-DELAUNAY- FEDIEU- GIRARD- LORIAUD- PLISSON-  
RENARD**

**Secrétaire de séance : M. François DELAUNAY**

**Délibération N°2020-01-08: Affectation du résultat 2019 Budget Annexe Cordouan**

*Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;*

*Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 16 221,41€ et un excédent d'investissement de 2 878,61€ ;*

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique: d'affecter le résultat comme suit :

**Résultat de fonctionnement**

A Résultat de l'exercice : - 7 082,75€  
B Résultats antérieurs reportés : - 9 138,66€  
C Résultat à affecter = A+B - 16 221,41€  
D Solde d'exécution d'investissement  
Résultat de l'exercice : - 16 340,16€  
E Résultat antérieur R001 : +19 218,77 €  
Excédent de financement = D+E : 2 878,61€

**1) Report excédent en investissement R001 : 2 878,61€€**

**2) H report déficit en fonctionnement D 002 : 16 221,41€**

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, le 05 mai 2020

La Présidente  
  
Françoise de Roffignac  
SMIDDEST  
Comité Mixte pour le Développement  
Durable de l'Estuaire de la Gironde